

Envoyer ce bulletin renseigné, dans les 15 jours suivants votre pré-inscription :

- par mail (scanné) à contact@co-necto.fr
- par courrier à Nathalie LE BOUEDEC, CO-NECTO, Le petit Brossay, 49480 St Sylvain d'Anjou

FORMATION

Intitulé :

Dates du / / 20... au / / 20...

Prix HT Prix TTC.....

PARTICIPANT

Nom d'usage..... Prénom

Nom de naissance..... Fonction

Tél pro. ligne directe Portable

E-mail

ENTREPRISE/ÉTABLISSEMENT DU PARTICIPANT

Raison sociale Secteur d'activité

Adresse

Code Postal Ville Téléphone

PERSONNE EN CHARGE DE L'INSCRIPTION

M. Mme Nom Prénom

Fonction E-mail

Adresse

Code Postal Ville Téléphone

Afin que votre inscription soit prise en compte, renvoyez le bulletin d'inscription (dûment complété) accompagné d'un acompte de 30 % du montant TTC par chèque ou virement (cf. références bancaires au verso de ce document).

Date, signature* et cachet de l'entreprise

() La signature de ce bulletin signifie l'acceptation des conditions générales détaillées au dos*



Inscription

Elle est prise en compte lors de la réception du bulletin d'inscription dûment complété et accompagné d'un acompte de 30% du montant TTC de la formation.

Tarifs

Le prix HT de la formation comprend les frais de stage et les documents pédagogiques. Les repas, pris en commun avec le formateur, sont offerts. La facture vous sera adressée à l'issue de la formation ou de la 1ère partie de la formation.

Règlement

Les factures sont payables, sans escompte par chèque bancaire ou par virement postal

- Un acompte de 30% du montant TTC est versé à la commande.
- Le complément est dû à réception de facture.

Pénalité de retard

Toute somme non payée à l'échéance donnera lieu au paiement par le client de pénalités de retard fixées à trois fois le taux d'intérêt légal. Ces pénalités sont exigibles de plein droit, dès réception de l'avis informant le client qu'elles ont été portées à son débit.

Documents contractuels

Une attestation de présence et une attestation de fin de formation sont remises à chaque participant après la formation.

Le programme de formation est téléchargeable sur notre site www.co-necto.fr.

Refus de commande

Dans le cas où un client passerait une commande sans avoir procédé au paiement de la (ou des) commande(s) précédente(s), Co-necto pourra refuser d'honorer la commande et de délivrer la (ou les) formation(s) concernée(s), sans que le client puisse prétendre à une quelconque indemnité, pour quelque raison que ce soit.

Conditions d'annulation et de report de votre fait

Toute annulation ou report doit nous parvenir par écrit. En cas d'annulation tardive par le client d'une session de formation, des indemnités compensatrices sont dues dans les conditions suivantes :

- plus de 15 jours ouvrés avant la session : aucune indemnité.
- entre 15 et 7 jours ouvrés avant la session : 30% du montant TTC de la formation (acompte) seront facturés au client.
- moins de 7 jours ouvrés avant la session : 70% du montant TTC de la formation seront facturés au client.
- Non présentation le jour de la formation : 100% du montant TTC de la formation sera facturée au client.

Conditions d'annulation du fait de Co-necto

En cas d'imprévu, Co-necto se réserve le droit d'ajourner la formation 10 jours minimum avant la date prévue et de proposer une autre date aux personnes concernées.

